



INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE
FORMATION ET RECHERCHE
EN TRAVAIL SOCIAL

Plan Erasmus IMF 2021/23

Élaboré dans le cadre de l'obtention de la Charte
« Enseignement et Formation Professionnels » du
programme Erasmus 2021/27



Octobre 2020

SOMMAIRE

1. Éléments de contexte	3
2. Projets de mobilité.....	3
3. Projets de coopération internationale.....	8
4. Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Interventions Sociales et Société	9
5. Axes de progrès et ambitions	10
6. Focus sur les mobilités de l'Enseignement et de la Formation professionnels.....	11

1. Éléments de contexte

Depuis 30 ans, l'Institut Méditerranéen de Formation et Recherche en Travail Social (IMFRTS) est implanté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur 3 sites : Marseille, Avignon et Arles. Les objectifs principaux de l'Institut sont de mettre en œuvre et de gérer sur le territoire français et à l'étranger des activités de formation dans le secteur social et médico-social, d'études, de conseil, de recherche en travail social et santé et de développer des actions de coopération à l'international, en particulier dans les pays du pourtour méditerranéen.

Le choix de l'IMFRTS est d'offrir tout l'éventail des formations qualifiantes en travail social et de permettre au public le plus éloigné de l'emploi d'intégrer les formations de premier niveau de qualification du secteur.

La démarche pédagogique de l'Institut se fonde sur l'alternance, la transversalité, la modularité et l'ouverture à la multiculturalité.

L'international est un élément prioritaire de la stratégie de développement de l'IMFRTS qui repose sur 3 actions distinctes et complémentaires :

- Les projets de mobilité
- Les projets de coopération européenne et internationale
- Le Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Interventions Sociales et Société

L'Institut est administrateur de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS) et de l'Association Française de Formation et Recherche en Intervention Sociale (AFFRIS). Il est également adhérent du Réseau Euromed France (REF) et European Association of Schools of Social Work (EASSW). L'IMF participe également aux ateliers internationaux de l'Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale (UNAFORIS).

Une première stratégie d'internationalisation avait été rédigée par l'IMFRTS dans le cadre de la demande de Charte EFP obtenue pour la période 2018/20. Cette stratégie a été modifiée en plan Erasmus pour l'obtention de la Charte EFP 2021/27 et couvre une période de 3 ans.

2. Projets de mobilité

L'Institut favorise la mobilité de tous les apprenants, quels que soient leurs statuts (formation initiale et continue, apprentis) et leurs niveaux d'études (niveaux 3 à 8 du Cadre Européen des Certifications), au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie), en Europe (Allemagne, Espagne, Belgique, Roumanie), en Suisse et au Canada (Montréal et Québec). Différentes formes de mobilités sont proposées en fonction des exigences et calendriers des formations : mobilités individuelles de 2 à 14 semaines (stage pratique parfois combiné à une période d'études), mobilités collectives (voyages d'études) et études de terrain d'1 semaine.

L'IMFRTS est titulaire des Chartes Erasmus+ Enseignement Supérieur 2014/20 et Formation Professionnelle 2018/20.

Volet Formation professionnelle

Le projet « Travail social en Europe » mis en place par l'IMF depuis 2015 vise le développement de compétences en matière d'accompagnement des personnes en difficultés, handicapées ou en situation de dépendance pour des travailleurs sociaux en formation professionnelle dans le contexte multiculturel européen. A travers ce projet, l'IMF s'inscrit dans une démarche de renforcement des partenariats en direction des établissements et services du secteur social et médico-social belges et roumains. L'objectif est de trouver des établissements ou services innovants dans le champ de l'éducation spécialisée et de l'accompagnement des personnes en difficultés, en situation de handicap ou de dépendance.

Les formations qui émanent au volet Erasmus+ Formation Professionnelle et dont les mobilités respectent les durées éligibles des projets Erasmus+ sont les formations de niveau 3 et 4 suivantes :

La formation d'Accompagnant Educatif et Social (AES) - Niveau 3

Les apprenants ont la possibilité de réaliser un stage pratique de 4 à 8 semaines en Europe (Belgique, Roumanie) ou hors Europe (Maroc) durant leur 1^{ère} année de formation (2^{ème} semestre). Les objectifs sont :

- Appréhender le travail social en Europe
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Accompagner la personne dans la proximité
- Participer à l'accompagnement des actes de la vie quotidienne

La formation de Moniteur Educateur (ME) – Niveau 4

2 possibilités d'expériences à l'étranger sont proposées aux apprenants ME en Europe (Belgique, Roumanie) ou hors Europe (Maroc) :

Le dispositif « Travaux Pratiques d'Ouverture au champ social » (TPO) de 4 semaines

Les TPO se déroulent dans le cadre de la 1^{ère} année de formation, durant 4 semaines en mai. Les objectifs sont de mettre en mouvement une dynamique collective fondée sur un travail de groupe où les étudiants apprennent à manier ensemble les outils d'observation du territoire et de ses caractéristiques. Cette expérience, à partir de l'approche d'un territoire, dans le cadre d'une thématique ciblée et/ou d'un lieu d'activité, vise la connaissance du contexte institutionnel et partenarial, l'émergence de multiples questions sur la réalité sociale et les enjeux du métier auquel se préparent les étudiants.

Le stage pratique ME de 8 semaines minimum

Ces stages se déroulent en priorité dans le cadre de la 1^{ère} année de formation du DE ME, entre janvier et avril. Ce stage aura valeur de découverte d'un champ professionnel, de l'exercice professionnel au sein des équipes et auprès des usagers (groupe et quotidien...) en qualité de stagiaire Moniteur Educateur. Il doit permettre au stagiaire, en début de formation, d'appréhender la nature des missions et des tâches constitutives de la profession, ainsi que les compétences qu'il lui faut acquérir ou développer pour s'y inscrire. Cette expérience s'effectue auprès d'un moniteur éducateur ou d'un professionnel diplômé (minimum niveau 4) ayant des activités relatives au référentiel de moniteur, qui veillera à la progressivité des apprentissages et des prises de responsabilité de l'étudiant stagiaire. Ce stage sera donc l'occasion de développer sa pratique professionnelle dans la rencontre avec les divers publics en difficultés, découvrir la profession dans ses dimensions politiques, historiques, institutionnelles et techniques et repérer les éléments constitutifs de la compétence professionnelle.

Le choix des **partenaires** s'appuie sur le partage de valeurs communes, une approche concertée du développement et du travail social et une capacité d'accueil et d'encadrement des étudiants de qualité. Les **partenaires associatifs européens** avec lesquels l'IMFRTS travaille depuis plusieurs années sont :

Belgique :

- Centre de jour Delta à Bruxelles
- Centre La Forestière à Bruxelles
- Fondation SUSA à Mons
- La Farandole à Mons
- Le jardin des fées à Mons
- Les Liserons à Ghlin
- Solidaritas-CREB à Bruxelles

Roumanie :

- Direction Générale du Service Social et de la Protection de l'Enfance à Bucarest
- Association Copiii de Cristal à Brasov

En dehors de l'Europe, l'IMFRTS a développé des partenariats avec le Maroc :

- Al Karam à Safi et Marrakech
- Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) à Safi, Salé, Casablanca et Marrakech

Le projet « Travail social en Europe » vise également le **développement de compétences des formateurs et personnels de l'IMF** à travers la réalisation de missions d'enseignement dans un établissement européen partenaire ou de périodes de formation dans une entreprise ou tout autre organisme actif dans le champ de l'éducation et de la formation professionnelles. Les formateurs peuvent ainsi enseigner dans un autre établissement de l'enseignement et de la formation professionnels en Europe pour transmettre leurs connaissances aux enseignants et apprenants étrangers et pratiquer la langue du pays européen concerné afin de l'améliorer. Concernant le personnel qui suivra un stage ou une période d'observation en situation de travail à l'étranger, l'objectif est qu'il puisse développer ses compétences professionnelles et sa pratique de la langue étrangère. Les missions d'enseignement sont également ouvertes aux personnels d'entreprises qui peuvent être invités pour effectuer une période d'enseignement à l'IMF.

Sur le plan de l'amélioration du système de formation, ce projet contribue à un enrichissement indéniable des pratiques pédagogiques. Les formateurs travaillent selon des modalités d'ouverture en prenant en compte dans leurs interventions, les modes de pratiques différents d'un pays Européen à un autre, en adoptant de ce fait des modes pédagogiques intégrant la richesse de la diversité. On note que les contenus des cours et les propositions pédagogiques prennent de plus en plus appui sur les réalités européennes et internationales.

Depuis l'obtention de la première convention en 2015 (Charte obtenue en 2018), 32 mobilités ont été organisées grâce aux financements Erasmus+ :

- 30 mobilités d'apprenants ont été organisées : 22 mobilités TPO ME (19 Roumanie et 3 Belgique), 3 mobilités de stage ME (Belgique) et 5 mobilités de stage AES (Belgique)
- 1 mobilité d'apprenant AES en Roumanie a dû être annulée pour raison de santé (annulation cas force majeur pour remboursement billets)

- 1 mobilité du personnel a été réalisée : mobilité entrante professionnelle (Roumanie > IMF Avignon)

Dans le cadre du nouveau Programme Erasmus, de 2021 à 2023, l'IMFRTS souhaite organiser chaque année les échanges suivants (sous réserve de faisabilité compte tenu du contexte sanitaire relatif au COVID) :

- 12 mobilités sortantes pour les apprenants ME (6 TPO ME et 6 stages ME)
- 6 mobilités sortantes pour les apprenants AES
- 2 mobilités sortantes pour le personnel IMFRTS
- 2 mobilités entrantes professionnelles

Volet Enseignement Supérieur

Les formations qui émergent au volet Erasmus+ Enseignement Supérieur et dont les mobilités respectent les durées éligibles des projets Erasmus+ sont les formations de niveau 6 suivantes :

Les formations d'Éducateur Spécialisé (ES) et d'Assistant de Service Social (ASS) : les étudiants ont la possibilité de réaliser une mobilité d'études et de stage combinée de 14 semaines à l'étranger durant leur deuxième année de formation. Ils effectuent un stage « Action Sociale et Développement » afin d'expérimenter les outils que constituent le diagnostic, le projet, l'évaluation et la participation des usagers dans des situations concrètes. Les objectifs sont :

- Pour les ASS : le développement des compétences en matière d'intervention sociale d'intérêt collectif et la continuité dans la pratique de l'intervention sociale d'aide à la personne
- Pour les ES : le développement de réseaux et de partenariats pour lutter contre les exclusions sociales

La formation d'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE) : les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage « Communication professionnelle et travail en équipe » de 12 semaines à l'international chez l'un des partenaires de l'IMFRTS. Les objectifs visent :

- La contribution à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec les familles
- La mise en place d'actions d'information/sensibilisation en direction des familles, enfants, partenaires
- La création des supports de communication adaptés aux destinataires, la rédaction des écrits professionnels

Le choix des **partenaires** s'appuie sur le partage de valeurs communes, une approche concertée du développement et du travail social, la complémentarité de compétences et programmes d'études, la réciprocité des échanges et une capacité d'accueil et d'encadrement des étudiants équivalente et de qualité. Les **partenaires universitaires européens** avec lesquels l'IMFRTS a signé des accords inter-institutionnels sont :

- La Haute École Louvain en Hainaut en Belgique
- L'Université de Grenade en Espagne
- L'Université des sciences appliquées de Francfort en Allemagne

Des missions d'enseignement et de formation sont également organisées pour le **personnel** enseignant et administratif/technique. Dans une volonté de réciprocité, l'IMFRTS accueille des **mobilités entrantes**, aussi bien étudiantes que professionnelles.

Le projet **Mobilité internationale de crédits 2020** a été retenu afin de renforcer des partenariats au Maroc avec :

- La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales (FSJES) de l'Université Chouaïb Doukkali (UCD) à El Jadida au Maroc (nouveau partenariat)
- L'Institut National de l'Action Sociale (INAS) à Tanger au Maroc (convention renouvelée)

Le projet prévoit le financement de mobilités étudiantes entrantes (les mobilités sortantes étant financées par le Programme Régional d'Aide à la Mobilité Etudiante (PRAME) - Sanitaire et social de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur) et de mobilités entrantes et sortantes du personnel (pour enseignants et administratifs). L'IMFRTS envisage déjà de répondre à l'appel à candidature 2021 afin de relancer le partenariat avec l'Université des sciences sociales et humaines – Université Nationale à Ho Chi Minh Ville au Vietnam (convention en cours) et développer celui avec l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales de Tunis (INTES) en Tunisie (nouveau partenariat, convention à mettre en place).

Sur la période d'obtention de la Charte Erasmus Enseignement Supérieur 2014/2020 :

- 5 mobilités étudiantes ont été organisées : 4 mobilités d'études et de stage combinées en Espagne, 1 mobilité de stage en Belgique
- 7 mobilités du personnel ont été réalisées : 5 en Belgique (mobilités de formation) et 2 en Allemagne (1 mobilité d'enseignement et 1 mobilité de formation)

Dans le cadre du nouveau Programme Erasmus, de 2021 à 2023, l'IMFRTS souhaite organiser chaque année les échanges suivants (sous réserve de faisabilité compte tenu du contexte sanitaire relatif au COVID) :

- Mobilités sortantes : 3 à 6 mobilités étudiantes et 2 à 4 mobilités du personnel
- Mobilités entrantes : 3 à 6 mobilités étudiantes et 2 à 4 mobilités du personnel

L'Institut envisage d'assurer un meilleur accès au Programme en développant les mobilités mixtes : des mobilités de courte durée associées à des composantes virtuelles où les participants pourront assister à des échanges collaboratifs en ligne. Ces mobilités pourraient concerner les étudiants préparant le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS – niveau 6), Certificat d'Aptitude à la Direction d'Etablissement ou Service d'intervention sociale (CAFDES – niveau 7) et Diplôme d'Etat Ingénierie Sociale (DEIS – niveau 7). Dans cette optique, l'Institut dispose d'une plateforme pédagogique en ligne E-Campus et s'est doté du système de visioconférence sur chaque unité de formation.

Chiffres clefs

551 étudiants IMFRTS ont réalisé depuis 2003 un stage professionnel à l'international (parfois accompagné de période d'études), ce qui correspond à une trentaine d'étudiants toutes formations confondues par année en moyenne. Deux dispositifs regroupent le plus grand nombre de participants :

- 55% dans le cadre du stage Action Sociale et Développement (ASD) des formations Educateur Spécialisé et Assistant de Service Social (volet Erasmus Enseignement Supérieur)
- 34% dans le cadre du dispositif de Travaux Pratique d'Ouverture au champ social (TPO) de la formation de Moniteur Educateur (volet Erasmus Formation Professionnelle)

Ces mobilités ont été réalisées en grande majorité dans les pays du sud de la Méditerranée (49% pour le Maghreb), en Europe (34%) et au Canada (15%).

Depuis 2007, l'IMF a également accueilli 132 étudiants internationaux provenant en grande majorité d'Allemagne (23%), d'Espagne (20%), de Belgique (18%), du Canada (11%) et du Maroc (10%), ce qui correspond à une dizaine d'étudiants par année en moyenne.

Equipe

L'équipe dédiée spécifiquement à la mobilité étudiante (entrante et sortante) est composée de :

- Un Chef de projet (Directeur Adjoint) qui pilote le dispositif de mobilité, par niveau de formation, élabore les accords cadre suite aux missions exploratoires auprès des futurs partenaires, suit et évalue les actions de mobilité et de coopération.
- Un Coordinateur (Responsable pédagogique) qui valide les projets en mettant en place les programmes de préparation au départ et au retour des étudiants.
- Des Formateurs Référents Mobilité qui assurent, par zone géographique, la communication interne, le suivi, les validations et certifications nécessaires.
- Une Conseillère Technique Mobilités Internationales qui gère le dispositif administratif et financier d'aide à la mobilité des étudiants et personnel : présentation des dispositifs, veille et recherche de financements, réponse aux appels à candidature, suivi financier des projets, rédaction des rapports intermédiaires et finaux, mise en place de procédures, création d'outils de communication, élaboration des documents Erasmus.

L'équipe se réunit aux moments clés du projet (préparation, lancement, suivi et fin) afin de faire un point sur les avancées, les éventuelles difficultés et les préconisations à mettre en place.

Des fiches procédure et un organigramme récapitulent les rôles de chacun et les étapes à suivre, des outils de suivi sont mis en place (tableaux de bord, plannings).

3. Projets de coopération internationale

L'Institut développe depuis de nombreuses années un réseau partenarial pluri acteurs dans le bassin méditerranéen et partage une méthode de travail basée sur l'approche par la pratique, la participation des acteurs et l'appui aux initiatives locales. L'IMFRTS a participé aux programmes concertés pluri acteurs au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Europe orientale. Les activités internationales de l'IMFRTS se sont structurées en une mission transversale aux actions de formation et de recherche en travail social. Ce parcours a permis de co-construire un projet de terrain multipays sur 3 ans (2019/21) sur l'entrepreneuriat collectif en Méditerranée, le projet AlterMed co-porté avec l'ICOSI, une ONG spécialisée dans la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire.

Sur cette même période, l'IMFRTS participe à un projet de partenariat stratégique d'échange de bonnes pratiques intitulé « PRO-COMP » sur la reconnaissance des compétences non formelles et informelles des adultes en Europe pour un public à risque, vulnérable (réfugiés, migrants, femmes avec enfants, chômeurs longue durée et emplois précaires). En collaboration avec des partenaires italiens, espagnols et portugais, l'IMFRTS apporte son expertise en matière de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Equipe

Une Cheffe de Projet Développement et Coopération internationale ainsi qu'un Chargé de mission Coopération internationale sont en charge des projets de Coopération Internationale au sein de l'Institut.

Spécifiquement sur le projet de partenariat stratégique PRO-COMP, 3 personnes participent au projet : une Responsable Centre d'Activités (Centre Ressources - ICO – Communication - Préparations aux sélections – Sélections), une Formatrice et Coordinatrice de la filière Moniteur Educateur, une Chargée de mission qualité et VAE et la Conseillère Technique Mobilités Internationales pour le suivi financier.

Un Comité de Pilotage « International » se réunit 4 fois par an. Le COPIL est un espace d'échange qui a pour objectifs de faire un point sur les projets en cours en coopération et mobilité internationales et de discuter des enjeux de la stratégie à l'international au sein de l'IMFRTS.

4. Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Interventions Sociales et Société

Le Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Interventions Sociales et Société (LIRISS) a été créé en 2016 pour assurer les liens entre formation pratique et recherche en France et en Méditerranée.

Le LIRISS vise à atteindre 6 objectifs :

- Alimenter une dynamique apprenante transverse à toutes les filières et à tous les sites de l'IMFRTS
- Donner une visibilité à la recherche
- Renforcer et développer les compétences des travailleurs sociaux en matière de recherche par une formation spécifique dans les filières formation initiale et continue
- Conduire des recherches et des études
- Renforcer et développer nos partenariats avec les acteurs de la recherche
- Valoriser les pratiques professionnelles et participer à leurs évolutions

Les axes de travail sont déclinés à travers 2 orientations :

- Orientation 1 « Inclusion et sociétés » :
 - Participation et travail social
 - Éducation et inclusion
 - Corps, genres et sociétés
- Orientation 2 : « Evolution des pratiques » :
 - L'évolution des pratiques professionnelles de l'intervention sociale.
 - L'évolution des pratiques pédagogiques de la formation à l'intervention sociale
 - La coopération, la participation, l'inclusion et l'émergence des sociétés civiles en Méditerranée

Equipe

Un enseignant chercheur et une assistante sont dédiés au LIRISS. Le Comité de pilotage se réunit régulièrement tout au long de l'année et regroupe :

- La Directrice Générale
- Un administrateur
- Les Responsables de centres d'activités
- La responsable centre de ressources et de communication
- L'animateur chercheur
- L'assistante gestionnaire

5. Axes de progrès et ambitions

L'IMFRTS est engagé depuis sa création dans différents programmes de mobilité à destination des étudiants et du personnel et plus largement dans des missions de co-développement, en particulier avec les pays du pourtour méditerranéen.

L'obtention des nouvelles accréditations Erasmus+ permettra à l'IMFRTS de confirmer son engagement dans un processus d'ouverture à l'international et de contribuer au développement d'un espace européen de l'éducation et de la formation.

L'internationalisation des établissements de formation en travail social constitue une réelle opportunité pour la modernisation et l'amélioration des appareils de formation et du travail social impliquant une approche globale des systèmes (gouvernance, finances, pédagogie...).

Sur les 3 années à venir, les objectifs de l'IMFRTS sont de développer ses capacités, son attractivité ainsi que sa dimension internationale.

Dans un processus d'amélioration continue, l'Institut portera une attention particulière à la qualité du travail de mesure des impacts et des critères d'évaluation. Le plan Erasmus sera mis à jour régulièrement pour suivre les éventuelles évolutions et préconisations.

6. Focus sur les mobilités de l'Enseignement et de la Formation professionnels

Spécifiquement sur le volet mobilité de l'EFP, le cadre de développement pour la période 2021/23 est le suivant :

Objectifs à atteindre	Plan d'actions	Mesure/évaluation
<p>1-Favoriser le développement personnel et l'insertion professionnelle des apprenants en travail social des niveaux 3 et 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les mobilités sortantes des apprenants ME et AES à des fins d'apprentissage à travers la réalisation d'un stage pratique au sein d'une structure œuvrant dans le social - Prévoir l'organisation annuelle de 12 mobilités sortantes pour les apprenants ME (6 TPO ME et 6 stages ME) et 6 mobilités sortantes pour les apprenants AES en Europe - Respecter les principes d'inclusion et de diversité en garantissant des conditions justes et équitables pour tous les participants - Favoriser la participation de ceux qui ont le moins d'opportunités (au moins 6 apprenants) - Renforcer les compétences linguistiques et professionnelles des participants - Favoriser une ouverture au monde, à la diversité, au partage des cultures et expériences - Faire bénéficier d'une meilleure compréhension des pratiques, politiques et systèmes éducatifs dans les pays en Europe et en dehors de l'Europe - Contribuer au développement d'un sentiment de citoyenneté et d'identités européennes - Reconnaître les compétences acquises lors des périodes d'apprentissage à l'étranger - Améliorer les compétences de l'IMFRTS dans la préparation, l'encadrement et le suivi des apprenants à l'aide des questionnaires de satisfaction 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité des apprenants sortants : nombre, durée, pays concernés, nombre de personnes ayant le moins d'opportunité ayant participé au programme - Taux de satisfaction des apprenants ayant réalisé une mobilité (sur le soutien de l'IMFRTS, du partenaire...) - Critères de sélection des candidatures objectifs et transparents - Intégration sur le marché du travail des apprenants ayant réalisé une mobilité après l'obtention de leur diplôme : nombre d'apprenants ayant trouvé un emploi à N+1 - Conventions de subvention Erasmus+ : taux d'utilisation des budgets, transferts de mobilités, nombre d'avenants établis - Reconnaissance des mobilités : nombre d'Europass délivrés, nombre de certificats de stage obtenus - Comparaison des tests de langue OLS avant/après la mobilité

<p>2-Soutenir le développement du personnel de l'IMFRTS en travail social des niveaux 3 et 4 et des partenaires pour innover et améliorer la qualité de la formation en Europe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les mobilités sortantes du personnel IMFRTS à des fins d'enseignement/de formation à l'étranger (dispenser des cours/formations) ou pour une activité de formation à l'étranger (stage ou observation en entreprise ou dans un établissement de formation professionnelle) dans le secteur du travail social - Inviter des personnels d'entreprise issus des pays membres pour délivrer une formation à l'IMFRTS - Prévoir l'organisation annuelle de 2 mobilités sortantes pour le personnel IMFRTS et 2 mobilités entrantes professionnelles en Europe - Respecter les principes d'inclusion et de diversité en garantissant des conditions justes et équitables pour tous les participants - Favoriser la participation aux programmes de ceux qui ont le moins d'opportunités (au moins 1 membre du personnel ou professionnel) - Renforcer les compétences linguistiques et professionnelles des participants - Soutenir le développement personnel des personnes qui travaillent dans les domaines de l'éducation, de la formation - Favoriser une ouverture au monde, à la diversité, au partage des cultures et expériences - Faire bénéficier d'une meilleure compréhension des pratiques, politiques et systèmes éducatifs dans les pays en Europe et en dehors de l'Europe - Contribuer au développement d'un sentiment de citoyenneté et d'identités européennes - Contribuer à l'innovation et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation dans toute l'Europe - Reconnaître les compétences acquises lors des périodes d'apprentissage à l'étranger - Améliorer les compétences de l'IMFRTS dans la préparation, l'encadrement et le suivi du personnel à l'aide des questionnaires de satisfaction 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité du personnel (entrants/sortants) : type de mobilité, nombre, durée, pays concernés, nombre de personnes ayant le moins d'opportunité ayant participé au programme - Critères de sélection des candidatures objectifs et transparents - Taux de satisfaction du personnel ayant réalisé une mobilité (sur le soutien de l'IMFRTS, du partenaire...) - Conventions de subvention Erasmus+ : taux d'utilisation des budgets, transferts de mobilités, nombre d'avenants établis
---	--	--

<p>3-Pérenniser et développer les partenariats internationaux en lien avec le thème « Travail social en Europe »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens et méthodes de travail avec les partenaires existants - S'enrichir des pratiques d'accompagnement social grâce aux expériences des partenaires - Augmenter le nombre de partenariats universitaires et associatifs en Europe et en dehors de l'Europe - Améliorer les capacités, l'attractivité et la dimension internationale des organisations actives dans l'éducation et la formation professionnelle - Renforcer les synergies entre la formation professionnelle et l'emploi - S'appuyer sur les travaux de recherche du LIRISS de l'IMFRTS en lien avec d'autres groupements d'intérêt scientifique ou des laboratoires universitaires - Proposer des lieux de stage en lien avec les projets de coopération internationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats actifs (qui ont donné lieu à des activités ces quatre dernières années) et envisagés en Europe et hors Europe : type, nombre, nature, pays concernés - Taux de satisfaction des partenaires ayant reçu des formateurs/personnels et/ou des apprenants
<p>4-Développer une éducation numérique et assurer une gestion collaborative des projets de mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la coopération virtuelle, la mobilité virtuelle et la mobilité mixte (présentiel/distanciel) pour compléter les activités de mobilité physique et améliorer la coopération avec les organisations partenaires - Optimiser la gestion des projets via l'utilisation d'outils numériques dédiés aux mobilités : Mobility Tool, Penelope+, Questionnaire de suivi Erasmus, Erasmus Without Paper, application Erasmus, application AKI de l'OFAJ, plateforme linguistique OLS - Utiliser les outils propres à l'IMFRTS : la plateforme pédagogique E-CAMPUS et le portail en ligne du Centre de Ressources Multimédia 	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération virtuelle : type, nombre de coopérations organisées - Mobilité virtuelle et mixte : type, nombre de mobilités organisées - Outils numériques utilisés : type, nombre - Taux de participation à la licence OLS - Taux d'utilisation de l'application AKI

<p>5-Participer activement aux réseaux d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser, impliquer l'équipe des salariés autour de la thématique internationale - Encourager les participants ayant réalisé une période de mobilité à devenir des ambassadeurs des projets mobilité - Participer aux réunions régionales (COmité REgional de la MOBilité européenne et internationale COREMOB) et nationales (ateliers internationaux de l'Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale UNAFORIS) visant l'échange de bonnes pratiques - Participer aux sessions de formation et Webinaires Erasmus, faire appel aux développeurs Erasmus 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la mobilité par les participants : nombre de réunions organisées, type/nombre d'outils collaboratifs développés - Réunions d'échange hors IMFRTS : type, nombre - Formation Erasmus : nombre d'évènements suivis, type
<p>6-Communiquer efficacement et valoriser les résultats des projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les projets internationaux à travers une stratégie de communication adaptée - Communiquer auprès des partenaires locaux (Conseil Régional PACA...), nationaux (UNAFORIS...) et internationaux (Europe, Méditerranée, AIFRIS...) - Valoriser les actions de mobilité, de coopération internationale et les travaux du LIRISS à travers des documents de communication (newsletter, rapport d'activités, fiches projets...) - Participer à diverses manifestations : ErasmusDays, Journées Internationales du Travail Social, journées culturelle, COmité REgional de la MOBilité européenne et internationale COREMOB de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Plateforme UNAFORIS Provence-Alpes-Côte d'Azur, atelier international et commission spécialisée internationale de l'UNAFORIS - Participer à des Colloques/Séminaires internationaux et y présenter des contributions - Utiliser la plateforme Erasmus Project Results Plateform et saisir les données des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de documents/outils réalisés - Canaux de communication utilisés - Nombre de documents traduits en anglais - Nombre de contributions annuelles dans le cadre d'un colloque/séminaire international - Saisies sur la plateforme EPRP - Evènements de promotion des projets internationaux : nombre d'évènements organisés à l'IMFRTS, nombre d'évènements auxquels l'IMFRTS a participé

<p>7-Renforcer l'engagement en matière de développement durable de l'Institut</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapprocher la stratégie de développement soutenable de l'IMFRTS avec sa stratégie de mobilité et d'internationalisation - Communiquer auprès des participants sur les comportements responsables et durables à adopter sur le plan environnemental. Les mesures pourront être par exemple : utiliser des moyens de transport durables dans la mesure du possible, limiter les impressions papier, consommer local, réduire sa consommation d'énergie, trier et recycler les déchets. - Utiliser le système de visioconférence pour réduire les déplacements et organiser les réunions de cadrage avant/pendant/après avec les partenaires et participants 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques respectueuses de l'environnement mises en œuvre dans le cadre des activités de mobilité : type, nombre - Actions en faveur du développement durable au sein de l'IMFRTS - Suivi de l'obtention des référentiels « Qualité »
--	---	---